

Questions orales

LE PROJET DE LAC MÉGANTIC—LA VISITE DU PREMIER MINISTRE—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Joe Clark (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Le ministre a-t-il ordonné la tenue d'une enquête au sujet de la nouvelle parue dans le *Globe and Mail* de samedi, savoir qu'un organisateur libéral aurait promis à des animateurs que leur projet de Lac Mégantic, dans le cadre du programme Perspectives-Jeunesse, serait rétabli s'ils assuraient la présence d'une foule lors de la visite du premier ministre; le ministre va-t-il nous promettre de nous donner un rapport complet des résultats de cette enquête?

● (1440)

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, c'est la première nouvelle que j'ai de la chose. Cela me semble tout à fait absurde, mais je vais me renseigner.

M. Clark (Rocky Mountain): Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence va autoriser le député à poser sa question supplémentaire, mais il me semble que nous devrions procéder, autant que possible, de façon méthodique. Il reste des questions supplémentaires à poser au sujet de la première et de la deuxième question, et s'il y en a aussi au sujet de la troisième, nous devrions peut-être réserver une période de quarante minutes pour les questions supplémentaires seulement. Néanmoins, la présidence accorde la parole au député de Rocky Mountain pour qu'il pose sa question supplémentaire et nous passerons ensuite aux questions supplémentaires sur la première question, posée par le chef de l'opposition.

M. Clark (Rocky Mountain): Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire de façon catégorique et pour les fins du compte rendu, qu'aucun organisateur libéral n'est en mesure de faire accepter, rejeter ou rétablir quelque demande que ce soit relativement au programme Perspectives-Jeunesse, et va-t-il présenter règlement au sujet de ce programme pour prévenir tout abus de ce genre?

M. Faulkner: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à la première partie de cette question dans ma réponse au député de Champlain. La décision fut prise par moi et par les fonctionnaires de mon ministère. Pour ce qui est de la deuxième partie de la question, nous avons examiné cette proposition au comité permanent et ma position reste la même.

* * *

LES PÉNITENCIERS

L'ÉVASION DE JEAN-PAUL MERCIER—DEMANDE D'EXPLICATIONS—LA REMISE DU DÉBAT SUR LA PEINE CAPITALE

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice ou au premier ministre. Il s'agit de l'un des évadés, Jean-Paul Mercier, qui s'est reconnu coupable la semaine dernière du meurtre de deux gardes-chasse, MM. Médéric Coté et Ernest Saint-Pierre. Il a commis ces crimes, dont il s'est avoué coupable, après s'être évadé du pénitencier où il était détenu depuis 24 ans pour vol à main armée et tentative de meurtre. Étant donné les circonstances, et en

[M. Faulkner.]

toute déférence envers les ministres, une certaine déférence, disons, vont-ils nous faire maintenant une déclaration précise et catégorique au sujet de cet homme et des circonstances relatives à son évasion, lui qui a été reconnu coupable de deux meurtres, d'une tentative de meurtre et d'un vol à main armée?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, cet homme s'est évadé en même temps que d'autres détenus et leur l'évasion motive l'inquiétude la plus vive. C'est une des raisons pour la tenue de l'enquête. Je crois que le solliciteur général a indiqué à la Chambre que dans le cas de cette institution en particulier, destinée aux personnes exigeant la plus grande sécurité, les mesures de sécurité les plus sévères avaient été prises. Il est vrai qu'une partie du problème provient de ce que certaines de ces mesures n'étaient pas appliquées à ce moment-là.

M. Woolliams: Une autre question supplémentaire. A la lumière des circonstances que j'ai exposées, le ministre voudrait-il dire à la Chambre au sujet de l'aveu de culpabilité de cet individu, s'il s'est reconnu coupable de meurtre non qualifié ou de meurtre qualifié? S'il s'est reconnu coupable de meurtre qualifié, la loi provisoire concernant l'abolition de la peine capitale était-elle encore en vigueur?

En outre, à la lumière de ces faits et jusqu'à ce que tout cela soit éclairci, le ministre pourrait-il voir à ajourner encore une fois le débat sur la peine capitale à cause je le répète de ces horribles, tragiques faits jusqu'à ce que tout soit éclairci et qu'une déclaration soit faite à la Chambre afin que le débat puisse se dérouler dans le calme?

M. Lang: Monsieur l'Orateur, je me réjouis, je dois le dire, que nous puissions cet après-midi nous rendre compte de l'illogisme évident de certaines remarques du député. Quant à savoir s'il y avait eu aveu de culpabilité et ainsi de suite de la part de l'intéressé, je serai heureux de demander ce renseignement au procureur général de la province qui était chargé des poursuites.

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Peut-il dire à la Chambre combien de temps dure la pause-café des gardes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je crois monsieur l'Orateur, que le solliciteur général qui comparait encore devant le comité pour l'examen de ses crédits répondra volontiers à cette question.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE DE MODERNISATION ET DE MEILLEURS SERVICES DE RESOCIALISATION

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Vu les conditions déplorables qui règnent au pénitencier de la Colombie-Britannique, que j'ai visité la semaine dernière, et compte tenu du fait que quelqu'un a été poignardé dans cette prison mercredi dernier, attentat qui n'a pas encore été rapporté, le ministre peut-il nous dire quand cette prison sera modernisée afin qu'elle devienne ainsi que les autres prisons un lieu plus acceptable pour fins de resocialisation des détenus au lieu de servir à la préparation des évasions et autres activités criminelles?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, je sais que le solliciteur général appréciera l'in-